

# SAINT-GALMIER

LE MAG



## Le bel été !

Pages 16 et 17

OCTOBRE 2011 N°9  
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

St-GALMIER  
LA VILLE QUI PÉTILLE !

# Saint-Etienne Metropole

## Les raisons de notre «NON»

**N**on ! La réponse au projet de fusion entre la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier et Saint-Etienne Métropole a été nette et catégorique. Une légitime inquiétude a mobilisé les élus et les populations de notre territoire qui ont exprimé un refus déterminé. Dix conseils municipaux sur les douze que compte la communauté ont voté contre ce schéma de réforme territoriale présenté par le Préfet de la Loire. Trois réunions publiques tenues à Veauche, à Montrond-les-Bains et à Saint-Galmier ont réuni chacune plus de 700 personnes. Elles ont été l'occasion démocratique d'analyses, d'échanges, d'informations et, en conclusion, de l'expression forte du rejet de ce mariage forcé.

### Un double NON

**NON sur la forme :** Saint-Etienne Métropole a voté en faveur de ce projet dans une fiévreuse précipitation sans même attendre qu'il soit officialisé. Quelle hâte ! Une concertation préalable et directe avec tous les élus de notre communauté aurait certainement contribué à éclairer le débat, à poser les vrais enjeux, à éviter bien des malentendus et des tensions, à couper court à des rumeurs de café de commerce.

**NON sur le fond :** Avec ses 44 000 habitants, notre communauté constitue un ensemble à dimension humaine, géographiquement cohérent, économiquement homogène. Un territoire qui, depuis quinze ans, a travaillé pour bien définir puis élargir ses compétences en s'orientant vers des services de proximité à la population et des appuis ciblés aux communes.

Toutes ces actions seraient évidemment remises en question par le regroupement avec Saint-Etienne Métropole. La politique de proximité à laquelle nous tenons serait noyée dans un vaste ensemble. Ce dernier étant appelé, à terme, à rencontrer des difficultés de gestion administrative et financière. Parlons-en des finances. Voilà bien l'interrogation majeure. **«La poule aux œufs d'or est un miroir aux alouettes».** Les 8 millions d'euros supplémentaires annoncés par l'Etat sont garantis pour deux ans. Deux ans seulement. Après, ils se réduiront de manière progressive pour à peine dépasser les 2 millions lors de la cinquième année. Dans le même temps, il faut s'attendre à une stagnation de la compensation financière liée à la réforme de la taxe professionnelle. Ressources figées, charges de fonctionnement en hausse. Les conséquences se devinent aisément. D'abord, on peut craindre que la fiscalité des familles augmente. Ensuite, certaines actions entreprises aujourd'hui seraient réduites et d'autres, en projet, seraient purement et simplement abandonnées. Cette analyse objective est confirmée par tous les experts en finances des collectivités.

### Qui ose parler de frilosité ?

A court et à bout d'arguments pour justifier ce passage à la hussarde de la réforme territoriale, certains ont évoqué le repli sur elle-même de notre communauté, son esprit de clocher, son choix de vivre dans une autarcie d'hier. Allons donc ! Depuis des années, le Pays de Saint-Galmier a multiplié les preuves de sa volonté de travailler en confiance et en harmonie avec Saint-Etienne Métropole. L'aéroport,

la zone d'activité internationale, le schéma de cohérence territoriale (SCOT) sont autant d'exemples. Pour collaborer, il n'est pas nécessaire d'être annexé. Pas question de vivre dans un impossible et suicidaire isolement. Pas question non plus de perdre son identité. Maintenir et renforcer les coopérations entre les différentes communautés est une priorité. Mieux, un devoir. Mais pas dans n'importe quelles conditions incertaines et floues. Le partenariat ne se décrète pas, ne s'impose pas. Il ne peut être que le fruit de projets communs et partagés.

### Qui décidera ?

Cette intégration à Saint-Etienne Métropole ne peut se faire sans le feu vert donné non pas par le Préfet mais par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.). Cette instance comprend dans la Loire 45 membres élus et son rapporteur est Jean-François BARNIER, Maire du Chambon-Feugerolles et Président de l'association des Maires du département. En août, cette commission a reçu l'ensemble des avis émis par les douze communes du Pays de Saint-Galmier. Elle disposera de quatre mois pour se prononcer et rendra donc sa décision en décembre 2011. D'ici là, le refus de ce projet qui signerait notre disparition doit continuer à se manifester. L'opposition se poursuit et la vigilance est de mise. N'oublions pas une dernière donnée. Si cette fusion devait être confirmée, les 14 élus du Pays de Saint-Galmier ne représenteraient guère plus de 10% du total de cette assemblée dans laquelle 4 communes à elles seules auraient la majorité sur un ensemble de 57 !... Nos craintes ne sont-elles pas justifiées ? ■

Une forte mobilisation des élus et de la population



Dossier préparé par François Bouchut, conseiller municipal délégué à la communication



# La rentrée et ses enjeux



**D**epuis quelques semaines déjà, les écoles, les entreprises, les activités économiques et les associations baldomériennes ont retrouvé leur rythme habituel, après une période estivale propice à quelques moments nécessaires de détente et de dépaysement. Pour les élus ayant la responsabilité de votre commune, l'heure de la rentrée a aussi sonné avec quelques enjeux importants qu'il me paraît bon de rappeler :

## LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Vous trouverez à l'intérieur de ce magazine un article de fonds consacré à cette actualité qui a fait beaucoup parler depuis le printemps. Vous comprendrez pourquoi notre opposition au projet du préfet au sujet de la fusion du Pays de Saint-Galmier au sein de Saint-Etienne Métropole est toujours aussi affirmée. Pour ma part, la trêve estivale ne m'a pas enlevé la détermination dont j'ai fait preuve pour affirmer que ce projet n'est pas bon pour nos communes.

Notre vigilance doit être permanente et les prochains mois seront décisifs. Nous avons tous besoin d'une ville de Saint-Etienne et d'une agglomération stéphanoise fortes, devant être les moteurs au sein du département. Nous souhaitons et encourageons cette vitalité économique sans pour autant envisager un instant de perdre l'identité de notre territoire, construite année après année. Nous n'avons pas attendu 2011 pour travailler avec les autres et notamment avec la capitale ligérienne, sur des dossiers majeurs.

## LA SECURITE DES BIENS ET LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

C'est devenu une de nos actions prioritaires puisque les agissements dans ce domaine sont devenus intolérables. Je ne souhaite pas dramatiser à l'extrême, ce qui ne doit pas l'être, pour autant il n'est

pas possible de minimiser les conséquences quotidiennes d'actes devenus trop habituels et coûteux pour la collectivité.

Il faut que les baldomériens sachent que j'ai déposé plainte dix fois au nom de la ville depuis le début de l'année 2011. Les dégradations se chiffrent à plusieurs dizaines de milliers d'euros lorsque l'on additionne les montants pour réparer ou remplacer des éléments du mobilier urbain, des fleurs, des dégâts sur les véicules, la signalisation...

Ceci sans compter les plaintes déposées par les particuliers victimes, à leur tour de comportements inqualifiables.

A noter que nous avons une concertation permanente avec les responsables de la paroisse car l'église elle-même est trop souvent l'objet de dégradations.

Nous avons reçu l'agrément de l'Etat pour l'installation de la vidéo-protection et tout le système adéquat composé de plusieurs caméras sera opérationnel prochainement. Le travail obstiné des élus dans ce domaine sera donc renforcé avec le concours de la gendarmerie et de notre police municipale.

## LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE CASINO MUNICIPAL

Le 31 janvier 2012, le contrat actuel de délégation d'une durée de quinze ans arrivera à son terme. Depuis le mois de mai 2011, le conseil municipal a engagé la procédure d'appel à candidature pour une nouvelle contractualisation dans le cadre de la gestion de l'établissement de jeux baldomériens. L'enjeu pour la collectivité est important, la préparation est minutieuse afin qu'une des principales ressources financières pour la ville soit préservée, après un accord en cours d'élaboration. Le conseil municipal aura, à se prononcer au cours de la réunion du mois de novembre pour une délégation de quinze ou vingt ans.

## LA MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITE

Les derniers mois ont permis de concrétiser plusieurs projets ou réalisations étudiés par l'équipe municipale qui m'entoure. La rénovation du bâtiment de la Maison des Jeunes devenue Saint-Galmier Loisirs, est terminée, le city-stade est désormais utilisable dans le quartier du Val de Coise. Le terrain où s'installera la future caserne des sapeurs-pompiers

vient d'être acheté sur la zone de Gavé. Sur le terrain juste à côté la CCPSG pourra installer son premier vrai local technique dans le bâtiment acheté récemment. L'étude pour la future salle de gymnastique se finalise peu à peu, le nouveau centre de loisirs est en travaux et ouvrira route de Cuzieu, comme prévu le 1er janvier 2012. Tout se prépare par ailleurs au Cloître pour l'ouverture en octobre du café-théâtre, nouvel équipement culturel prometteur....

Vous informer de ce qui fait notre quotidien, dans une ville sans cesse en mouvement, tel est en permanence notre objectif.

Bonne lecture ! Merci par avance de l'attention portée à ce nouvel exemplaire de votre MAG ■

Jean-Yves CHARBONNIER  
Maire de Saint-Galmier

### SAINT-GALMIER LE MAG'

Directeur de la publication :  
Jean Yves Charbonnier

Rédacteur en chef :  
François Bouchut

Ont collaboré à cette édition :  
Julien Goutagny  
Service Animation et communication

Crédit photos :  
Service animation et communication  
André Berthet

Conception & Mise en page:  
Prestige Créations (Veauche)  
04 77 93 55 31



Impression:  
Imprimerie Forezienne (Feurs)  
04 77 27 46 66

# Découvrez votre Mairie

## 2. Les personnels de service et d'entretien...

Dans notre précédent numéro (N°8 – Mai 2011) nous vous avons présenté les services administratifs et la police municipale. Aujourd'hui, voici les personnels d'entretien et de service. Dans notre prochaine édition, ce sera le tour des services techniques.



Les départements «Entretien et Service» regroupent une trentaine d'agents techniques. Le personnel d'entretien a la mission quotidienne d'assurer le nettoyage et la propreté des bâtiments communaux dont la mairie et les services techniques, les écoles, les salles de l'hippodrome, le manoir Philip, la bibliothèque, le Colisée, le Cloître, les salles d'exposition, la salle Régina, les vestiaires du stade Rollès, les locaux mis à la disposition des associations. Il assure également le gardiennage des équipements sportifs. Le personnel de service est affecté à l'encadrement des enfants de l'école primaire. Il assiste les enseignants dans les classes de maternelle. Il assure également le service des cantines scolaires, les garderies et l'accompagnement dans les transports ■

Marie Odile MOULARD Responsable du service

Sylvie BARBIER	Chantal FERNANDES	Cindy NOTO
Martine BASSON	Hélène GAGNAIRE	Dominique NOWAK
Jocelyne BERTHET	Christine GLEDEL	Bernadette PERIS
Christine BONHOMME	Brigitte GRANGE	Arlette RAMBAUD
Blandine CHAPUIS	Elisabeth GUERPILLON	Anne THOLLET
Corinne DANCERT	Isaline KREMPEL-LORNAGE	Alda TORRES
Fatima DE ALMEIDA	Marina LEFKIR-THIVILLIER	
Christelle DEUX	Eve LOMBO	
Jocelyne DEVAUX	Madeleine MAGAND	
Marjorie DUCAT	Nathalie MINIL	
Patricia DUVERNOIS	Bernadette MINJARD	

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Conseillère sociale, Nathalie BONNEFOY est chargée du suivi budgétaire des familles et des personnes en difficulté. Elle met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus.

# Les réalisations

## Saint-Galmier Loisirs dans ses murs

La rénovation de l'ancienne Maison des Jeunes et des Loisirs route de Chazelles s'achève. Ces travaux d'extension et de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite permettront de pratiquer les nombreuses activités proposées dans de meilleures conditions.

Renseignements, horaires et planning : [www.saint-galmierloisirs.fr](http://www.saint-galmierloisirs.fr) ■



## Feu vert pour le City-stade

Situé au Val de Coise à l'emplacement de l'ancien terrain de foot, le City-stade est terminé. Il est prêt à accueillir les joueurs de foot, de volley et de basket. Sa réalisation aura, en outre, permis de régler le problème des arrivées d'eau qui touchaient les maisons en contrebas du lotissement. Les eaux de pluie sont désormais canalisées et dirigées vers le réseau. Un arrêté municipal a été pris pour fixer les horaires d'utilisation de ce nouvel équipement jusqu'à 22H00 ■



## Le centre de loisirs: ouverture en fin d'année

Route de Cuzieu, les anciens locaux de l'Équipement ont été acquis par la ville pour recevoir le centre de loisirs sans hébergement. Pour s'adapter à ces nouvelles fonctions, le bâtiment devait faire l'objet de modifications. Tous les marchés ont été passés et les travaux ont commencé le 29 août. Livraison en fin d'année ■



## Autres dossiers en cours :

- Le parking situé devant le cimetière a reçu son revêtement d'enrobé.
- Le programme de cheminement piétonnier se poursuivra, rue des Lavandes.
- A l'étude : un projet de parking souterrain sous l'esplanade du parc municipal. Une salle de gymnastique près de l'école la Colombe, la réfection de la piscine du camping «Les Campéoles». Autant de projets suivis par Georges ROCHETTE, Premier Adjoint, chargé des travaux ■

## SECURITE

### 13 CAMÉRAS DE VIDEO-PROTECTION

Dès ce mois d'octobre, douze caméras fixes de vidéo-protection seront installées dans divers points stratégiques de la ville. Une treizième dite «nomade» pourra être placée à la demande.

### DES CONTRÔLES DE VITESSE PAR LA POLICE MUNICIPALE

Excédés par les excès de vitesse qui se multiplient au centre-ville comme aux abords des établissements scolaires et des lotissements, de nombreux habitants nous ont fait part de leurs doléances et de leurs inquiétudes. A leur demande, la municipalité a chargé la Police Municipale d'effectuer désormais de réguliers et fréquents contrôles de vitesse. Cette dernière utilise un euro-laser mis à disposition, plusieurs jours par mois, par la mairie de Veauche avec qui a été passée une convention pour ce prêt. Pour l'instant, ces contrôles sont de prévention et ne s'accompagnent pas de verbalisations mais d'avertissements. Il en va de même pour le contrôle des nuisances sonores provoquées par les deux-roues.

## RAVALEMENT DE FAÇADES

L'opération « Façades » qui participe à l'amélioration du cadre bâti a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2012. Les réfections des façades peuvent être subventionnées. Pour tous renseignements sur les bâtiments et les périmètres concernés : Service Urbanisme de la mairie ou PACT-LOIRE (Pôle des services – rue du Cloître). Permanence le 2ème vendredi du mois de 10H à 11H30

## DECLARATION DES PUITTS

La Préfecture rappelle qu'un décret impose à tout particulier utilisant ou souhaitant utiliser un puits à des fins d'usage domestique, de déclarer cet usage ou ce projet en Mairie.

# Une enquête Sur les marchés



La commune organise deux marchés hebdomadaires en centre ville, sur la place Peyret-Lacombe : un marché alimentaire et généraliste les lundis matins et un marché réservé aux producteurs les vendredis après midi, à partir de 15h. Afin de mieux cerner les habitudes, les attentes et plus généralement recueillir l'avis des consommateurs, la municipalité lance une enquête auprès des Baldomériens et autres personnes fréquentant les marchés. Retrouvez le questionnaire sur : [www.saint-galmier.fr](http://www.saint-galmier.fr) ou demandez en Mairie. Les réponses sont attendues jusqu'au 31 octobre, par mail ([contact.site@mairie-saint-galmier.fr](mailto:contact.site@mairie-saint-galmier.fr)), ou à déposer en Mairie ■

## Sur internet L'économie baldomérienne

Retrouvez l'annuaire des commerçants, artisans, professions libérales, services, agriculteurs, entreprises, etc... de Saint-Galmier sur [www.saint-galmier.fr](http://www.saint-galmier.fr) dans la rubrique «Commerce, Economie». Parcourez également les «Portraits» où un acteur de la vie économique locale est présenté chaque mois ■

## FISAC A l'étude

La municipalité, en partenariat avec l'union locale des commerçants et artisans, étudie actuellement l'opportunité d'initier une démarche FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) sur la commune. Dans le cadre des réflexions menées par les élus, la commission concernée et le bureau de l'union des commerçants prévoit des actions pour le développement et le soutien de l'économie locale. Il pourrait être adapté et intéressant de lancer un tel processus.

### Qu'est-ce qu'un FISAC ?

Le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce a pour objectif d'accompagner le développement, le maintien ou la modernisation d'activités commerciales, artisanales ou de services sur un périmètre précis et défini ■

### Au fil des commerces

Rue Maurice ANDRE, la boulangerie - pâtisserie a été reprise par M. JOASSARD. Bienvenue à M et Mme KAPRIÉLAN qui remplacent M et Mme GARCIA à la brasserie place Aristide Briand.

Place des roches, à partir de mi-octobre, ouverture d'une brasserie-pub dénommée «Le Connemara». Cette activité sera reprise par M. MICHALON et Mme BRACCI.

### Nouvelles dénominations de voies

- Rue du Colonel de Loisy près de la rose des vents
- Prolongement du chemin des Chênes du Val de Coise jusqu'à la rue Colonel de Loisy
- Prolongement de l'avenue de la Coise jusqu'à l'avenue Jean Monnet
- «Les Balcons de la Maison Blanche» lotissement en cours de construction, route de Bellgarde.
- Route de la Côte Rouge
- Impasse du Clos Ste Marie (entre route de la Croix Rapeau et route de Chazelles).

Le travail de numérotation continue, en relation avec la poste dans les secteurs nouvellement nommés ainsi que dans les rues où il fait défaut.

### Collecte ordures ménagères et tri sélectif

Après plusieurs mois de mise en place, nous constatons encore le manque de civisme de certains de nos concitoyens. Il est donc nécessaire de rappeler que chacun est responsable de ses containers. Ceux-ci doivent être apportés au point de ramassage et rentrés après le passage du camion, y compris dans les secteurs où le véhicule ne peut pas monter ou faire marche arrière. Il est dommage que certains quartiers posent toujours problèmes, que des containers traînent toute la semaine sur les trottoirs empêchant la circulation de piétons, de poussettes ou de personnes à mobilité réduite. Le ramassage est parfois perturbé ou impossible à cause du stationnement gênant de certains véhicules. Nous comptons sur chacun pour maintenir notre ville propre et agréable.

### Collecte DASRI

La prochaine collecte de déchets DASRI se déroulera salle annexe de la mairie le 7 décembre de 9H30 à 11H30.

# Participation citoyenne

## Mise en place d'un concept pour lutter contre la délinquance



Le concept «participation citoyenne» est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Les résidents sont vigilants sur ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de «surveiller» son voisin!)

Dans chaque quartier, le dispositif s'appuie sur un tissu de personnes volontaires et de confiance, clairement identifiées. Ces référents sont le relais entre les habitants, la mairie, la police municipale et la gendarmerie. Un échange d'informations peut alors s'installer. Ainsi, dès qu'ils ont connaissance d'un fait suspect, les voisins

vigilants en informent la mairie, la police municipale, la gendarmerie et ces derniers interviennent systématiquement. Cela permet ainsi aux forces de l'ordre de gagner un temps précieux et d'être plus réactifs (flagrant délit) et plus efficaces dans la résolution des enquêtes. En occupant le terrain, les voisins vigilants gênent aussi les repérages et préviennent les cambriolages par une remontée organisée du renseignement. Les gendarmes, quant à eux, n'hésitent pas à diffuser auprès de ces relais des messages de méthodes et d'attention, ou des listes de véhicules recherchés. Chaque référent a ensuite la possibilité de signer un protocole de participation citoyenne, qui officialise la démarche auprès des autorités militaires, administratives et judiciaires. Le dispositif du «voisin vigilant» a déjà fait ses preuves dans plusieurs municipalités.

Partout, il a permis aux communes concernées d'améliorer leur qualité de vie, leur quiétude, et de renforcer la cohésion des habitants d'un même quartier, devenus acteurs de leur propre sécurité. Les personnes qui souhaitent rejoindre «Participation citoyenne» peuvent se faire connaître, en toute confidentialité, à la gendarmerie de Saint-Galmier ■

### Inscriptions sur les listes électorales

Pour participer aux prochaines élections en 2012, vous devez demander votre inscription sur liste électorale de la commune avant le 30 Décembre 2011. Pour cela, il suffit de vous présenter en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat (du lundi au vendredi 8h30/12h30 et 13h30/17h, et les 1er et 3ème samedis de chaque mois 9h/12/) muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

## La semaine bleue Solidarité et proximité

Pour la septième année consécutive, le Conseil général de la Loire organise «La semaine bleue» dédiée aux retraités et personnes âgées du département. Le thème de cette édition est «A tout âge acteurs, proches et solidaires». Voici l'agenda des animations prévues à Saint-Galmier

### 17 octobre 2011 à 14H30

Projection d'un film, rencontre intergénérationnelle avec échange au Colisée. Ouvert à tous - Entrée : 2 euros

### 18 octobre 2011 matin et après-midi

Découverte du patrimoine baldomérien pour élèves et seniors  
Mairie – CCAS Place de la Devisse  
Ouvert à tous - Gratuit (04 77 52 74 00)

### 18 octobre 2011 matin et après-midi

Concours de pâtisserie intergénération-

nel «Un dessert presque parfait» : entre résidents de l'hôpital local et collégiens.  
Hôpital local et collège Jules Romains  
Mairie – CCAS Place de la Devisse

### 18 octobre 2011 après-midi

Ateliers manuels avec les résidents de la Maison de retraite et les collégiens du collège Jules Romains  
Mairie – CCAS Place de la Devisse

### 19 octobre 2011 matin: 10H

Marche bleue avec les enfants du centre de loisirs, les résidents de la maison de retraite et l'association des Pas pétilants (animations et repas)  
Mairie – CCAS Place de la Devisse

Ouvert à tous - Repas sur inscription

### 20 octobre 2011 après-midi

Rencontre entre le club de l'Amitié Loisirs et les écoles maternelles, animations  
Mairie – CCAS Place de la Devisse  
Ouvert à tous - Gratuit (04 77 52 74 00)

### 21 octobre 2011 après-midi

- Conférence sur l'équilibre des personnes âgées et la prévention des chutes  
- Atelier équilibre  
Ouvert à tous - Gratuit (04 77 52 74 00)

# L'association des familles

## Organise le centre de loisirs et de nombreuses manifestations



### Le bureau

Jean-François CHABANNE, Président  
Yvonne PELLAUD, Vice-présidente  
Geneviève DUMAS, Trésorière  
Solange TARDY, Secrétaire  
Marie-Noëlle TISSIER, Secrétaire adj.

Membres : Jean BEROU, Mme BRAVO, Noël CHARTIER, Marie-Pierre CLUNY, Colette DANTONY, Christine GRATALOU, Christian PHILIPPON, Isabelle RIVAL, Gilda ROCHETTE

En mai 1946, le Vicomte Robert de PONCINS déposait les statuts de l'association des Familles de Saint-Galmier. Son but était de défendre les intérêts moraux et matériels des familles en assurant leur représentation auprès des pouvoirs publics tant sur le plan local que départemental et national. Aujourd'hui, les objectifs demeurent les mêmes. L'association baldomérienne est adhérente à l'Union Départementale des Associations des Familles (U.D.A.F.) et à l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV). Présidée par Jean François CHABANNE, elle regroupe plus de 300 familles ce qui représente environ 1 200 personnes.

Elle a une triple activité. D'abord, elle organise, en collaboration avec la municipalité, **le centre de loisirs sans hébergement (CLSH)**. Elle anime la cantine et propose des activités après les heures scolaires (16H30 - 18H30) les mercredis et pendant les vacances pour les filles et garçons de 4 à 12 ans. Elle emploie cinq personnes à temps complet et fait appel à une trentaine de vacataires.

Ensuite, l'association met en place, au printemps et à l'automne, **deux bourses aux vêtements** qui se tiennent salle Régina. L'an dernier, 150 acheteurs se sont procurés 2 500 vêtements auprès de 125 déposants.

Enfin, elle met en place des manifestations comme les remises de médailles aux mères de familles méritantes ou les célébrations d'anniversaire de mariage (50 et 60 ans) ■

### A qui vont les médailles ?

Les mères de famille ayant élevé quatre enfants dont l'aîné a au moins 16 ans et les couples ayant 50 ou 60 ans de mariage peuvent prétendre à une distinction. Merci de vous faire connaître au 04 77 54 13 63.



Du 1er juillet au 25 août, près de 150 enfants âgés de 4 à 12 ans ont fréquenté de manière régulière le centre de loisirs. Sous la conduite d'une douzaine d'encadrants, ils ont accompli des sorties : piscine, escalade, initiation au squash, visite de la ferme pédagogique de Craintilleux. Ils ont également pratiqué diverses activités : dessins, travaux manuels, lecture. Les repas étaient pris à la cantine de l'école La Colombe. Le Centre de Loisirs va s'implanter, route de Cuzieu, dans les anciens locaux de la Direction Départementale de l'Équipement. Les aménagements nécessaires vont durer jusqu'à la fin de 2011. Après avoir, cet été, élu domicile à l'école La Colombe, le centre a retrouvé ses locaux de l'école maternelle Le Petit Prince jusqu'à l'achèvement des travaux, route de Cuzieu ■

# Les paniers de l'AMAP

## Devenez consom'acteurs !

L'association vous propose un lien direct avec l'agriculture et des produits locaux bio ou en conversion bio. L'A.M.A.P de la Coise (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) a été créée en 2009. Les objectifs étaient de retisser un lien social entre agriculteurs et consommateurs, d'assurer une alimentation saine aux adhérents de l'association et de permettre aux producteurs locaux de maintenir leurs exploitations en leur assurant un revenu. Concrètement, consom'acteurs et paysans signent un contrat annuel. Cela apporte une trésorerie à ces derniers qui s'engagent à fournir des produits de qualité. Les produits disponibles sont : des légumes, des fruits, du pain, du fromage, des œufs, du lait, des jus de fruit, du vinaigre aromatisé, de la viande (bœuf, agneau, veau, volailles, porc). Les produits payés à l'avance sont livrés tous les mercredis lors d'une distribution de 18h à 19h à Saint-Galmier – préau de l'école Saint Joseph. L'AMAP de la Coise c'est 70 familles adhérentes et une dizaine de producteurs ■

Si vous souhaitez rencontrer l'AMAP, venez lors d'une distribution un mercredi, consultez le site : [www.amapdelacoise.free.fr](http://www.amapdelacoise.free.fr) ou téléphonez : 04 77 54 04 20 – 04 77 25 95 53



# Protection animale

## Une aide aux chats errants



De gauche à droite : Nadine JOGUET vice-présidente - Irène CHAMBRON, trésorière - Maryse CHAMBRON, présidente

Voici un an et demi, l'Association de Protection Animale Baldomérienne (A.P.A. – Baldo) déposait ses statuts. Son objectif premier était d'apporter des solutions à l'errance des chats. Depuis, elle n'est pas restée inactive. Plus de quatre-vingt félidés ont été soignés, nourris puis stérilisés afin d'éviter les reproductions sauvages. Des dizaines de chatons ont été recueillis et sociabilisés avant d'être proposés à l'adoption. Aujourd'hui, l'association entend renforcer ses premiers résultats. Elle lance plusieurs appels. D'abord, elle sollicite des adhésions (12 euros par an) pour se donner une indispensable trésorerie. Ensuite, elle est à la recherche de familles d'accueil prêtes à recevoir

de manière provisoire un chat avant que ce dernier ne soit adopté. Elle souhaite aussi trouver des familles nourricières qui déposeraient des aliments dans des lieux précis. Enfin, l'APA-Baldo a remis un dossier à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier pour que soit étudiée la création d'un refuge pour chiens et chats ■

### Plus d'infos :

[www.chatloire.fr](http://www.chatloire.fr)  
[contact@chatloire.fr](mailto:contact@chatloire.fr)  
 Tél. 06 68 33 07 35  
 ou 06 07 27 63 63

# Les roses anciennes

## Inauguration d'une fresque...



Jean-Yves CHARBONNIER et Michèle GARNIER déléguée de l'antenne «Roses Anciennes» ont participé au lancement de la fresque, en avril

L'antenne «Roses Anciennes en France» de Saint-Galmier a été partenaire de la ville de Lyon, du Conseil général du Rhône et du Conseil régional Rhône-Alpes dans la réalisation d'une fresque monumentale sur l'histoire de la rose au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette œuvre s'appuyant sur le mécénat d'entreprises et de particuliers a pour support le mur pignon d'un immeuble de 11 étages de Lyon (8<sup>ème</sup>). Elle a été inaugurée le 20 juin dernier, en présence de Gérard ESCALES, adjoint au Maire de Saint-Galmier ■

## ... accueil de 50 Américains à la Roseraie

Venue à cette inauguration, une délégation américaine en a profité pour visiter la Roseraie qu'ils ont trouvée «une des plus belles du monde». Botanistes et pépiniéristes, ces mêmes Américains reviendront en juin 2015 pour assister au congrès mondial des roses anciennes qui se tiendra à Lyon et dont une journée se déroulera à Saint-Galmier ■



Les Américains ont découvert les collections exceptionnelles de la Roseraie

### 4<sup>ème</sup> Marché aux plantes d'Automne

Se tiendra également à La Roseraie le samedi 22 octobre 2011 de 9H à 17H. De nombreux exposants vous y accueilleront et vous pourrez également déguster sur place une soupe aux choux servie par l'association des Jardins Familiaux de la Loire.

### Roses anciennes

Une conférence sur le thème «Les roses anciennes remontantes adaptées à notre région» par Fabien DUCHER le jeudi 17 novembre, à 20 H à La Roseraie.

### Vous aimez les roses ?

Adhérez à l'Association  
«Roses Anciennes en FRANCE»  
Antenne de Saint-Galmier :  
06 81 96 97 65

### Accueil des nouveaux Baldomériens

Comme chaque année, la commune de Saint-Galmier est heureuse d'accueillir les nouveaux baldomériens arrivés depuis les 12 derniers mois. Cette rencontre aura lieu le 15 octobre à 10H pour une visite du vieux bourg suivie d'une réception au salon d'honneur de la Mairie à 11H15.

### Visite à la Roseraie

Celle de soixante personnes, élus et personnel technique des Villes et des Villages fleuris du Puy de Dôme, le 9 septembre.



# Journées de l'arbre

## A l'Etang des Rivières et à la Roseraie du 22 au 27 novembre 2011

Dans le cadre de l'année internationale de la forêt «<http://agriculture.gouv.fr/l-annee-internationale-des-forets>» la commission Environnement et Développement Durable propose :

### Mardi 22 novembre

Pour les élèves des établissements: collèges Jules Romains, Sainte-Stéphanie et IMP La Rose des Vents ; **conférence : «l'arbre, la forêt et la gestion forestière»** (diaporama), animée par un technicien chargé d'étude de l'O.N.F (Office National des Forêts). Illustration par une visite en forêt dans le bois Barou.

### Jeudi 24 novembre

**Plantation** d'arbres par les élèves des écoles primaires La Colombe et Saint-Joseph assistés de l'équipe des Espaces Verts de la commune.

### Samedi 26 et dimanche 27 novembre

- **Exposition** «La Forêt une communauté vivante» (photos de Yann Arthus-Bertrand)
- **Exposition virtuelle** par La Hulotte : «Petits mystères des grands bois»
- «**Balade contée autour de l'arbre**» par A. F. Perraudin.
- **Participation de l'association ASA des monts du Lyonnais** : Réinsertion des Sans Abris de Tananarive (Madagascar).

**Vente solidaire d'arbrisseaux** (jeunes arbres de chez nous) pour permettre des plantations à Ampasipotsy : région de réinsertion des familles à 250 km de Tananarive. Ces familles migrantes sont engagées dans un programme de reforestation indispensable à la revalorisation du sol et à l'équilibre écologique de cette zone de Hautes Terres très touchée par l'érosion et la déforestation.

**Présentation des arbres endémiques malgaches** (exposé et posters) selon leur intérêt : valeur nutritionnelle, valeur marchande (menuiserie, huiles essentielles...) valeur domestique (bois de chauffe)...

Retenez ces dates, il y aura vente de marrons chauds et d'autres animations samedi 26 et dimanche 27 novembre. Comme vous le voyez, l'initiative «Autour de l'arbre», initiée en 2008, prendra une nouvelle dimension cette année à l'approche de la célèbre Sainte-Catherine ■

Pour les horaires voir le programme définitif  
ou le site [www.saint-galmier.fr](http://www.saint-galmier.fr)



## → INFOS +

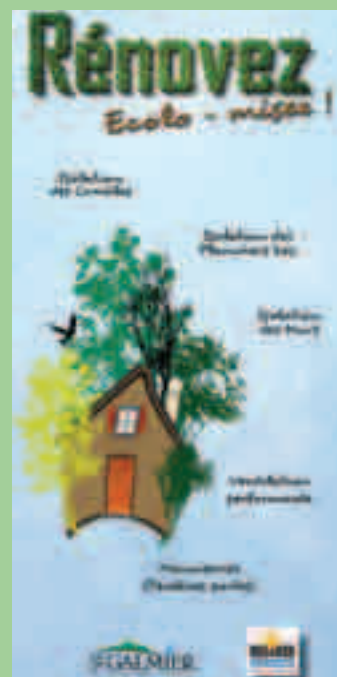
### Rénovez Ecolo-misez... ça continue !

L'opération «Rénovez Ecolo-misez», mise en place par la commune de Saint-Galmier se poursuit. Il s'agit d'aider au financement des réhabilitations, visant à réduire les consommations d'énergie dans l'habitat ancien. Trois dossiers d'aide ont été validés et plusieurs sont en cours de constitution.

Les permanences réalisées par l'Association HélioEspace INFO-ENERGIE de la Loire, ont connu un grand succès.

Les prochaines permanences auront lieu les 25 octobre et 22 novembre de 9h à 12h, bureau N°2, pôle des services, 1 passage du Cloître.

Ces permanences sont l'occasion de s'informer sur la rénovation durable et de préparer le dossier de demande d'aide, prendre rendez-vous avec S. Prigent, le conseiller d'HélioEspace au 04 77 31 61 16.



# Inauguration

## L'hôpital local - route de Cuzieu

Le vendredi 9 septembre, M. Bernard BONNE président du Conseil Général de la Loire, M. Paul SALEN vice-président et député, M. MAISONY représentant l'Agence Régionale de Santé, M. JOUVE président de la MSA Loire-Drôme-Ardèche, Mme Monique GIRARDON présidente de la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier ont été accueillis par M. Marc MORIN directeur de l'établissement et Jean-Yves CHARBONNIER président du Conseil de surveillance, maire de Saint-Galmier. Les résidents et les membres du personnel avaient été également conviés pour assister à l'inauguration du nouveau bâtiment utilisé depuis quelques mois déjà. Entre la construction du nouveau bâtiment et la restructuration des locaux

existants, c'est un budget de l'ordre de 12 millions d'euros consacrés aux personnes âgées. Dépense complètement assurée par l'établissement par auto-financement et par un emprunt. L'objectif de ce projet a consisté à la fois à doubler un maximum de chambres afin d'en créer 64 nouvelles, et à adapter les lieux de vie

des résidents avec une rénovation devenue nécessaire. La capacité totale de l'établissement est de 256 lits. La surface ainsi créée est de 3 000 m<sup>2</sup> ce qui porte à 16 000 m<sup>2</sup> la surface totale développée de l'ensemble constituée par l'hôpital local, la maison de retraite et l'unité spécialisée dans la maladie d'Alzheimer ■



### QUE DU SOURIRE...

...pour la baldomérienne Clémence BONNIDAL qui, après être devenue Miss Pays de Saint-Galmier, a été élue le samedi 24 Septembre dernier «Miss Loire Forez 2011». Ce qui lui vaut l'honneur d'être chapeautée par Mme De Fontenay et d'accéder à la finale qui se tiendra à Paris le 4 Décembre prochain. Clémence a non seulement une beauté naturelle mais aussi une tête bien remplie qui lui permettra, espérons-le, d'arriver au sommet de la compétition. A noter : la cinquième place est revenue à une autre baldomérienne en la personne de Maryne MAVRIDORAKIS ■



# Bien reçus !

## Les maires de l'arrondissement



C'est notre commune qui a été choisie cette année pour accueillir l'assemblée générale des maires de l'arrondissement de Montbrison. Madame Liliane FAURE, maire de Montbrison, conseillère générale et présidente de l'association a répondu favorablement à l'invitation formulée, il y a quelques mois par Jean Yves CHARBONNIER.

La salle du Colisée était comble ce vendredi 23 septembre en fin d'après-midi lorsque les maires ou adjoints des 138 communes ont rejoint la cité baldomérienne. Plus de deux cents élus ont pu assister aux débats marqués par l'actualité de la réforme de l'intercommunalité, thème abordé par Monsieur Jean-François BARNIER maire du Chambon-Feugerolles et président des Maires de la Loire.

Tous se sont retrouvés ensuite pour l'apéritif et le repas servis dans les salons du Casino le Lion Blanc ■

# KF Théâtre

## Ouverture le 21 Octobre au Cloître

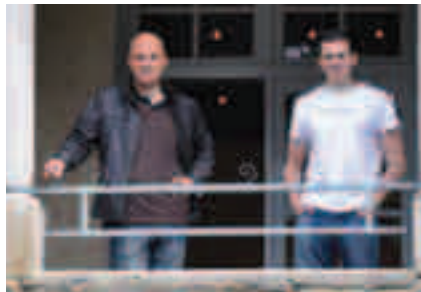


### Mais pourquoi Saint-Galmier ?

*Nous avons, disent-ils, toujours reçu ici un accueil merveilleux. La municipalité s'est associée spontanément à notre projet et nous a apporté un appui précieux. La ville est agréable, bien située. Puis, la capacité de la salle du Cloître se prête parfaitement au style de spectacles que nous allons proposer...»*

Des spectacles cent pour cent humour autour de one man (ou woman) show et de comédies qui, toutes, ont eu un succès national. Voilà pour le théâtre. Maintenant le café. Pardon, le KF. Il s'agit d'une restauration froide à base de tapas. La salle habillée de rouge et de parme propose quatre-vingt places et de cent autrement. Grégory et Pierre-Jean voulaient un espace chaleureux, où les émotions rencontrent les saveurs. Tout semble bien en place ■

Programmation, tarifs, horaires réservations sur : [www.le-kft.com](http://www.le-kft.com)



Le vingt et un octobre, aux alentours de vingt heures trente, trois coups seront frappés et retentiront au Cloître. Ils annonceront l'ouverture du KFT. Une création originale et audacieuse dont l'initiative revient à deux comédiens. Grégory COMETTI qui est baldomérien et Pierre-Jean DUCREST-GALTIE, lyonnais. On les connaît bien ici. Ils ont fait pleurer de rire très exactement trois mille deux cent cinquante spectateurs en présentant à l'Equateur, au fil de quatre-vingt représentations, la pièce «Sous les jupes des hommes». Une comédie humaine et hilarante qu'ils ont ensuite jouée sur de très nombreuses scènes françaises avant de l'exporter en Suisse. Partout, elle a donné des courbatures aux zygomatiques. Partenaires d'humour, ils partageaient, depuis quelques années, le grand désir d'ouvrir un café-théâtre. Voilà qui est fait !

# 30 ans de Bridge

Avec 97 licenciés, 172 adhérents et une école qui réunit chaque semaine 25 élèves, le Bridge-club baldomérien poursuit une belle progression. Mise à disposition par la municipalité, la salle du boulevard Cousin connaît une forte fréquentation avec une succession de tournois, de challenges et de parties libres. Tout cela dans un bel esprit de convivialité et d'amitié. Le 28 juin, le club vient de célébrer ses 30 ans. A cette occasion, le président Georges RAJOT et son bureau ont reçu les élus ■



## INAUGURATIONS



### La rue Colonel de Loisy

A Margarat, a été inaugurée la rue Colonel de Loisy en présence de sa famille, hommage a été ainsi rendu à ce résistant dont l'action dans notre région a été importante et courageuse durant la seconde guerre mondiale ■



### Le séchoir à maïs

Dans le cadre du jumelage, Ribeira de Pena a offert à Saint-Galmier un séchoir à maïs, symbole de son activité agricole. Implanté Avenue Jean Monnet, il a été inauguré en présence d'une délégation portugaise ■

**DEPUIS LE 5 OCTOBRE**  
 Votre journal a changé,  
 ça va vous changer !

**LOCAL, ACTUEL, PRATIQUE**

C'EST TOUJOURS VRAI DANS LE NOUVEAU PROGRES

**La Tribune**  
 LE PROGRES

# 50 ans de Football !

**S**amedi 3 septembre, la grande famille du football baldomérien était réunie au stade Benoit ROLLES pour fêter les 50 ans de l'association. Licenciés, dirigeants, bénévoles, actuels et anciens, petits et grands étaient conviés pour participer à des rencontres amicales entre générations. En soirée, Gérard RIBOT, président de l'ASSG accompagné des membres du bureau et des bénévoles ont accueilli plus de 250 personnes pour un repas convivial.

Jean Yves CHARBONNIER, Maire et Paul SALEN, député et conseiller général de la Loire ont profité de l'occasion pour remercier tous les acteurs de l'ASSG. Ils ont souligné les valeurs sportives mais aussi éducatives et de « vivre ensemble » qui sont transmises depuis...50 ans ! La médaille de la ville était remise à l'ASSG pour ce demi-siècle de passion consacrée au ballon rond ■



*Les anciens toujours...verts !*

# Du nouveau chez BADOIT !

## Kiosque ouvert...

**U**n grand merci à Monsieur Philippe AUBERT directeur de la source BADOIT pour avoir répondu favorablement à la demande des élus baldomériens. En effet, plusieurs centaines de visiteurs et touristes ont pu déguster l'eau qui pétille, le samedi et le dimanche toute la journée pendant l'été. Cette nouveauté, a été très appréciée et mérite d'être soulignée ■



## BILAN DE L'ETE SPORT



La 9ème édition de l'été sport, organisée par l'Office Municipal des Sports, s'est déroulée du 4 au 29 juillet 2011 dans les locaux de l'école La Colombe. Malgré le temps maussade, les 62 jeunes de 11 à 15 ans, ont été ravis des activités proposées : Kart, cani-trotinette, quad, escalade, dévalkart, hockey sur gazon, golf, accrobranche, malhas, voile, ballade à cheval, tir à l'arc, course d'orientation...

Les jeunes venus de Saint-Galmier, Chamboeuf, Saint-Médard ou des communes voisines ont vécu un mois de découverte et d'évasion. L'accueil de 8h à 18h, séduit toujours les parents des plus jeunes. L'an prochain, nous fêterons les 10 ans de l'été sport. Le programme 2012 va être « pétillant » ■

# Le Team Riding Free

## Roule sa bosse



### Deux questions au président

#### Après 3 ans d'existence, où en est votre association ?

*FF : Depuis 2008, c'est très encourageant de voir que notre petite bande de copains s'est agrandie. Aujourd'hui le Team Riding Free peut compter sur la volonté, la motivation et la passion de ses membres. Je suis très enthousiaste pour l'avenir, nous avons de beaux jours devant nous.*

#### Comment le public peut-il connaître vos activités ou rejoindre votre association ?

*FF : Nous sommes installés au terrain municipal de la Thiery que nous développons et faisons évoluer régulièrement grâce au travail des bénévoles, mais aussi grâce aux soutiens de M. le Maire et de Gérard RIBOT, adjoint aux sports.*

*Pour nous rejoindre, il est bon de savoir que l'adhésion est réservée aux pilotes confirmés, parrainés par un membre de l'association. Les inscriptions ont lieu début octobre. Enfin, sachez que l'actu, les infos, photos et vidéos du Team Riding Free sont disponibles sur [www.teamridingfree.over-blog.com](http://www.teamridingfree.over-blog.com).*

Le Team Riding Free, association VTT baldomérienne, est née en 2008, de la passion de son président Florent FOURNIER, et d'une poignée de copains, dont Christophe FAYARD, vice - président, et Maxime FOURNIER, trésorier.

A l'origine, sa pratique était orientée randonnée sportive (enduro) et descente (DH, de l'anglais DownHill). Rapidement, le Team a été rejoint par de nombreux adhérents appelés «dirteurs», sous la houlette d'Emilien, Julien et Maxence. Aujourd'hui, l'association compte plus de 30 membres et pratique les trois disciplines les plus engagées du VTT : l'enduro, le «dirt» et la descente, qui s'adressent à des pilotes déjà confirmés. Le «Dirt» est une discipline récente, apparue il y a une petite dizaine d'années en France. Très spectaculaire, elle se pratique sur des champs de bosses spécialement aménagés, où le principe est d'enchaîner les figures en l'air.

Pour la pratique de ce sport, l'association bénéficie d'un terrain municipal conventionné situé à La Thiery, sur l'ancien site du moto-club. Plusieurs animations et manifestations rythment la saison sportive et notamment :

la participation à de nombreuses randonnées locales ou l'organisation de sortie enduro. En mai 2010, le Team Riding Free a organisé le «1er Le Dirt n' Godiveaux». Cette manifestation conviviale a réuni une trentaine de «dirteurs», venus spécialement pour rouler sur les bosses et enchaîner les figures. Ambiance musicale et barbecue ont agrémenté la journée, pour le plus grand plaisir d'un nombreux public. La 2ème édition se déroulera en mai 2012 au terrain de la Thiery.

En juin, le déplacement annuel à la station des 2 Alpes pour le Mondial du VTT, où l'association participe activement aux épreuves du week-end. Cet événement majeur dans ce sport lance la saison de descente avec la présence de pilotes professionnels et de nombreux passionnés. D'autres sessions de descente sont organisées durant l'été à Châtel, Tignes, Vallnord mais aussi Chalmazel !

A la veille de sa 4ème année, l'association montre une véritable dynamique dans un état d'esprit chaleureux. Alors, rendez-vous au terrain de la Thiery pour découvrir ce sport méconnu à Saint-Galmier mais incontestablement spectaculaire ■

# Le bel été !

Animer Saint-Galmier durant les mois de vacances était notre volonté. Avec un triple objectif : offrir aux baldomériens, qui ne quittent pas la ville durant l'été, des distractions variées, culturelles, sportives, festives. Ensuite, inviter les touristes d'origine proche ou lointaine à venir ici pour mieux connaître ou découvrir notre patrimoine. Enfin, apporter une activité économique supplémentaire pour les professionnels locaux du commerce, de la restauration et de l'hôtellerie

**A** l'heure où l'été vient de se terminer, on peut dire que ce triple objectif a été atteint. Toutes les manifestations proposées ont attiré et séduit des milliers de visiteurs. Ils reviendront. D'autant plus que le programme qui s'élabore déjà pour 2012 aura encore plus d'attraits ! En attendant, voici quelques images de cet été ■



# La Provence en miniature

## 7300 visiteurs...



Depuis son ouverture le 4 juin, «La Provence en miniature» a attiré plus de 7300 visiteurs. Affluence aussi pour les 5 expositions de «l'Été de la photo» présentées dans plusieurs sites de visite : galerie du Caveau des Arts, Espace Grenette, Roseraie, Kiosque Badoit.

«Les Estivales du Cloître» avec ses 7 concerts ont proposé des soirées musicales au rythme divers. Cet événement était accompagné par une présentation de 4 artistes contemporains : Richard Nègre (film d'animation), Sandra Villet (design), Didier Laforest (sculpture) et Catherine Haro (peinture).

A retenir aussi, les animations de la Roseraie avec notamment l'ouverture du salon de thé de mai à septembre.

A toutes ses nouveautés il faut ajouter des concerts et des fêtes :

- le tour de chant de Michel Fugain à l'occasion des 40 ans du Comité des Fêtes. (un public de 1500 personnes)
- la Fête de la Musique sur la Place de la Devise avec une soirée portugaise et le nouveau concert de l'harmonie Not'en Bulles (220 repas servis),
- le prestigieux concert des Estivales de la Bâtie proposé par le Conseil général (ex Été Musical) : 610 entrées,
- le retour du Xtrem show (3000 visiteurs),
- la Grande Fête d'Été de l'Hippodrome (700 repas et 4000 visiteurs),
- un Dimanche au Bord de l'eau (4000 personnes),
- les Céramiques Insolites (plus de 700 visiteurs) ■



## ...2000 aux Journées du Patrimoine

Près de 2000 personnes ont visité les différents lieux historiques ouverts lors des Journées du Patrimoine :

La Mairie, la Chapelle Notre Dame des Pauvres, la Maison Renaissance, le Cloître, la Maison Dieu, l'Eglise et son clocher, l'Atelier du vitrail, la Roseraie, le Manoir de Teillères, le Château de la Doue, la source Badoit



# Rentrée

## Ils sont 2050...

Voici les effectifs des établissements scolaires lors de cette rentrée 2011

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	EFFECTIFS
Ecole maternelle Le Petit Prince	93
Ecole maternelle Ste Stéphanie	130
Ecole primaire La Colombe CLIS (1)	235 9
Ecole primaire St Joseph	220
Collège Jules Romains	915
Collège Ste Stéphanie (2)	360
Rose des Vents	88
<b>TOTAL</b>	<b>2050</b>

(1) La CLIS (classe d'intégration scolaire) permet, à partir de la fin du cycle 1 et parfois même à l'âge pré-élémentaire (3 à 5 ans) d'accueillir des élèves en situation de difficulté des écoles classiques afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. La municipalité baldomérienne a répondu favorablement à la demande de l'inspection académique pour ouvrir cette nouvelle structure.

(2) A noter : Désormais le collège privé Saint-Pierre ouvert cette rentrée à Montrond-les-Bains est devenu une annexe du collège Sainte-Stéphanie avec la direction générale de l'ensemble scolaire assuré par Mr LAMORIL ■

## Espace Jeunesse

### Atelier hip hop

Cet atelier a repris le premier lundi du mois d'octobre, il se déroulera de 18h30 à 20h00 à la salle de danse de l'école de musique (les horaires sont à confirmer). Rappelons que les nouveaux inscrits bénéficient d'une séance d'essai. Cet atelier qui permet aux jeunes de venir danser sur les rythmes de leurs musiques préférées est encadré par un intervenant professionnel de la «Compagnie Melting Force» Renseignements : 06 89 72 89 21 ■

### Tickets baldojeunes

Au cours de cette année 2011, 100 carnets ont permis à des jeunes âgés de 11 à 18 ans, d'accéder à la vie culturelle et sportive de la commune et ce à moindre coût. Rappelons le principe de ce dispositif consacré à la jeunesse baldomérienne, 6 tickets constituent le carnet «Tickets Baldojeunes», il est vendu au prix de 8 euros. Alors n'hésitez plus, quelques carnets sont encore disponibles ! Vous les trouverez auprès de l'Espace Jeunesse pour tout renseignement appelez au 06 89 72 89 21 ■

## » Un peu de sérieux bien nécessaire

GRUPE MAJORITAIRE

Alors que le leader de l'opposition municipale a besoin de l'été pour réfléchir à une tribune libre complètement personnalisée, qu'il bavarde sur nos initiatives, et qu'il fait croire avec un rien de démagogie qu'une municipalité pourrait aider financièrement le monde agricole, l'équipe majoritaire que nous représentons se concentre sur les dossiers d'importance pour l'avenir de Saint-Galmier.

- Nous connaissons le contexte particulièrement difficile que connaît l'agriculture et nous avons fait en sorte de réunir chaque fois que cela était possible les chefs d'exploitation de Saint-Galmier depuis trois ans, pour les dossiers les concernant. La SAU (Surface Agricole Utile) sur notre commune est supérieure à la moyenne grâce à une volonté largement exprimée pour l'élaboration du Plan Local d'urbanisme. Ceci permettant de conserver près de 15 exploitants à l'heure actuelle sur le territoire communal, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes de notre importance.

Le petit espace animalier qui sera créé près de la Roseraie en 2012, ne sera pas passéiste mais, au contraire, valorisant pour la profession

- Nous avons constaté avec étonnement l'absence de ladite opposition au cours des deux réunions de la commission d'ouverture des plis, chargée de la procédure pour la délégation de service public du casino. Est-ce que nos opposants ne sont pas intéressés par ce type de dossiers importants pour la collectivité l'engageant pour 20 ans alors qu'ils clament en permanence qu'ils ne sont pas consultés comme ils le voudraient. Ce qui est faux, bien évidemment.

- De la même façon, cette même opposition municipale a été invitée par le Maire à faire partie de la commission technique mise en place pour le projet de parking sous l'esplanade du parc municipal, dans le cadre du concours d'architecte organisé à cette occasion. Nouvelle surprise le 19 septembre, lorsque Monsieur PAILLAS ou l'un de ses représentants ont été absents à la réunion prévue pour étudier trois projets présentés aux élus !

- Enfin, dans le cadre de l'intercommunalité le chef de file de l'opposition municipale a choisi l'abstention au moment du vote pour émettre un avis sur la fusion du pays de Saint-Galmier dans Saint- Etienne Métropole donnant pour seule raison, le fait de ne pas connaître suffisamment les avantages et les inconvénients de la proposition du préfet. C'est son droit le plus strict. En revanche, cet élu qui avait la possibilité d'en savoir beaucoup plus sur les enjeux de cette fusion a été étrangement absent aux trois réunions ayant rassemblé 2 000 personnes au total à Montrond-les-Bains, Veauche et Saint-Galmier. C'était pourtant le moment d'avoir les informations souhaitées.

Les baldomériens continueront de juger une attitude bien peu responsable qui consiste à faire fonctionner en permanence la plume plutôt que de travailler sérieusement sur des dossiers engageant l'avenir.

**Décidément, il y a des absences bien significatives...**

## » Désolant, trois fois désolant...

GRUPE D'OPPOSITION

Dans une récente interview à l'hebdomadaire La Gazette, M. Charbonnier a évoqué l'un des grands projets qu'il compte mener en 2012 : la création d'une mini-ferme sur un terrain de 6000 m<sup>2</sup> avec des animaux, de la ferme bien sûr.

«Notre but, c'est que ça plaise aux enfants!», dit M. Charbonnier.

Visionnaire le maire de Saint-Galmier... A l'heure d'Internet et des toutes dernières technologies en matière de jeux vidéo, les petits Baldomériens vont être scotchés en voyant des poules, des vaches et des chèvres ! Et les paysans ravis qu'on leur vole la vedette.

Combien d'euros va bien pouvoir coûter un tel projet au contribuable Baldomé-

rien ? En investissement et en... fonctionnement ! Tous les ans, pendant des années et des années...

Parmi les courriers qui nous ont été adressés, celui d'un agriculteur de Saint-Galmier a retenu toute notre attention. Il a investi au printemps, 6400 euros (HT) : pas dans un tracteur, mais dans de la luzerne pour nourrir ses bêtes. Le seul investissement de l'année dans son exploitation. «Les prix sont deux fois plus élevés que d'habitude», nous écrit-il, se désolant par ailleurs de voir que la commune ne fasse rien pour l'agriculture et laisse partir les terres agricoles pour bâtir, faire des routes... Et bien, mon bon monsieur, la commune de Saint-Galmier va faire une mini-ferme. Un musée en quelque sorte pour amuser la galerie. On a eu le musée de la mine, quand la mine a fermé ; le musée du chapeau quand on n'a plus vendu de chapeaux ; on aura en 2012 une mini-ferme pour se rappeler comme c'était bien, «avant», au bon vieux temps,

quand il y avait des paysans...

Au-delà de ce projet que nous estimons dépassé et inutile, c'est une nouvelle fois l'argent du contribuable qui est en jeu, alors que les impôts ne cessent d'augmenter ; que les Français ne peuvent plus boucler leurs fins de mois ; que la France et la plupart des pays vivent au-dessus de leurs moyens. Voilà encore une idée de M. Charbonnier qui ne rapportera rien à la commune ni aux Baldomériens et qui coûtera encore et encore de l'argent, pour nous et pour les générations futures qui hériteront de cette trouvaille...

Il y aurait tant de choses à faire plus utiles pour les jeunes, pour les adolescents et pour les anciens. Une mini-ferme : sérieusement, c'est désolant.

**Frédéric Paillass**, Thérèse Belghiti, Christian Becuwe et Geneviève Nigay  
Mairie de Saint-Galmier  
42330 Saint-Galmier

## » Souriez, vous êtes filmés !

GRUPE D'OPPOSITION

Lors du conseil municipal du 14 avril dernier, une demande de subvention déposée auprès du FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) nous a été présentée par la municipalité pour aider au financement d'un système de vidéo surveillance mis en place dès 2012.

Ce système sera installé par la société FORCLUM pour un montant estimé de 134 908,80 euros. Ce coût comprend l'installation de 13 caméras de vidéo surveillance qui seront disposées dans des lieux réputés pour avoir connu un certain nombre de faits de dégradations ou de vols. Nous ne connaissons

bien entendu pas le coût de l'entretien et ni l'utilisation possible de ces bandes vidéo.

**N'y a-t-il pas d'autres utilisations possibles pour cette somme que ce système de vidéo surveillance ?**

**Le groupe majoritaire nous déclare sans cesse vouloir faire des économies et chercher à maîtriser son budget cependant, même si une subvention est obtenue, il restera toujours un coût pour la commune.**

De plus, le conseil des adjoints et conseillers délégués du 5 juillet 2011 nous a transmis les statistiques de l'évolution de la délinquance enregistrée par la gendarmerie. Les chiffres montrent que les atteintes physiques aux personnes, les atteintes aux biens et les faits d'escro-

queries et infractions économiques et financières ont toutes connues une baisse importante pour la période de janvier à juin 2011 par rapport à la même période en 2010 avec le même effectif en gendarmes et en policiers municipaux.

**Faut-il que notre petite ville de Saint-Galmier devienne une forteresse où le tout sécurité aura la priorité sur l'humain ?**

**Cette installation de vidéo surveillance devrait être motivée par un nombre important de faits de délinquance, ce qui n'est manifestement pas le cas.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques : [nouvel.elan@laposte.net](mailto:nouvel.elan@laposte.net)  
Liste «un nouvel élan pour St Galmier »  
Sophie DURY et Mireille PAULET

# Octobre / Novembre 2011

## COURSES HIPPIQUES

### Simulcasting

**Samedi 15 octobre à 16h**

Après les courses : Soirée de la femme  
Hippodrome

## CONCERT J.C. BORELLY

**Samedi 15 octobre à 20h30**

Billetterie OT + sur place - Eglise

## BROCANTE PRO

**Dimanche 16 octobre – journée**

Place Peyret Lacombe

## ANIMATION CONTES

**Lundi 17 octobre à 10 h**

Bibliothèque «Au jardin des Livres»

## SEMAINE BLEUE

**17 au 21 octobre**

Programme sur [www.saint-galmier.fr](http://www.saint-galmier.fr)

## VISITES ATELIER VITRAIL

**Mardi 18 octobre** 14h30 et 16h30

Inscriptions au 04 77 54 02 01

## DEMONSTRATION ATELIER POTERIE CERAMIQUE

**Vendredi 21 octobre – 15h**

Inscriptions au 04 77 54 02 01

## Spectacle KFT : LE SCOUT SIFFLERA TROIS FOIS

**Du 21 octobre au 6 novembre**

Billetterie au 04 77 54 06 08

## 4<sup>ème</sup> MARCHÉ AUX

### PLANTES D'AUTOMNE

**Samedi 22 octobre de 9h à 17h**

Entrée libre – Roseraie

## SOIREE JUMELAGE

**Samedi 22 octobre - 19h**

Repas dansant par l'Association  
Franco-Portugaise - Salle Vincennes

## 6<sup>ème</sup> MARCHÉ NATURE

### BALDOMERIENNE

**Dimanche 23 octobre - journée**

4 circuits Départ du Poney-Club

## FESTIVAL CINE FILOU

**Du 26 octobre au 2 novembre**

Programme [www.lecolisee.fr](http://www.lecolisee.fr)

## VISITE VIEUX BOURG

**Mercredi 26 octobre à 10h**

Inscriptions au 04 77 54 02 01

## SAINT-GALMIER

### UNE VILLE EN CREATION

**Samedi 29 oct - 14h/18h**

**Dimanche 30 oct - 10h/18h**

Programme [www.saintgalmier.fr](http://www.saintgalmier.fr)

## SOUFFLEUR DE VERRE

**29 et 30 octobre – 15h/18h**

Manoir Philip

## CYCLO-CROSS - ASOS

### Manche Championnat de la

### Loire toutes catégories

**Dimanche 30 octobre**

Bois Barou

## COURSES HIPPIQUES

**Vendredi 4 novembre à 19h**

14h30 concours de coinche - Hippodrome

## MARCHE DES CYCLES ET MOTOCYCLES ANCIENS

**Dimanche 6 novembre - 6h/13h**

Parking Pré-Château

## MARCHE DES AMIS DE PIERRE JEAN

**Vendredi 11 novembre**

Hippodrome - Salle Longchamp

## SALON DES VINS LA LOIRE AUX 3 VIGNOBLES

**Vendredi 11 nov - 15h/21h**

**Samedi 12 nov - 10h/19h**

**Dimanche 13 nov - 10h/18h**

## MARCHE

**Dimanche 13 novembre - 13h30**

Parking de Pré-Château

## CONFERENCE

**Judi 17 novembre à 20h**

« LES ROSES ANCIENNES REMON-  
TANTES ADAPTEES A NOTRE REGION »  
par Fabien Ducher  
Roseraie

## CONCOURS DE TIR

### TELETHON

**19 et 20 novembre**

Tir au Vol

## SOIREE ROCK

### Rotary Club

**Samedi 19 novembre**

Hippodrome  
Salle Vincennes

## CONCERT

### CLAUDIO PASCERI

**Samedi 19 novembre à 20h30**

Ecole de Musique et Municipalité  
Eglise

## 14<sup>ème</sup> BOURSE D'ECHANGE DE PIECES DETACHEES ET VEHICULES ANCIENS

**Dimanche 20 nov - 8h30 / 18h**

Hippodrome

## ELECTION

### SUPER MAMIE 2011

**Dimanche 20 novembre à 12h**

Réservation Casino au 04 77 54 01 99

## JOURNEES DE L'ARBRE

**Du 22 au 27 novembre**

Programme : [www.saint-galmier.fr](http://www.saint-galmier.fr)

## FOIRE DE LA SAINTE CATHERINE

**Vendredi 25 nov – journée**

Centre-ville et Boulevards

## COURSES HIPPIQUES

**Samedi 26 novembre à 19h**

Hippodrome

## CONCERT GOSPEL

**Samedi 26 novembre à 20h30**

Association Okakené - Eglise

## CONCOURS DE BELOTE

**Dimanche 27 nov - 13h30**

Hippodrome - Préau d'Enghien

## SPECTACLE DE MARIONNETTES

**Dimanche 27 novembre - 15h30**

Hippodrome - Salle Vincennes

## DON DU SANG

**Vendredi 2 décembre - 16h/19h**

Hippodrome – Préau d'Enghien

## TELETHON

**2 et 3 décembre**

Hippodrome

## PLUS D'INFOS

Service Animation et Communication

**04 77 54 05 06**

[www.saint-galmier.fr](http://www.saint-galmier.fr)